

« Je préférerais retourner en Afghanistan que rester en Croatie »



Photos: Firat Kil / Voix d'Exils

La Croatie est-elle une destination viable pour les renvois des cas Dublin depuis la Suisse ?

Une conférence de presse a été organisée le 3 mai par le collectif Droit de rester à Pôle Sud à Lausanne afin de dénoncer en général les expulsions des personnes déboutées de l'asile et en particulier les expulsions vers la Croatie. Trois familles et une personne seule se sont exprimées devant la presse ce jour-là.

Lors de cette conférence de presse, il était principalement question des retours forcés vers la Croatie, un pays de l'Union Européenne. Cette conférence était donc l'occasion de donner la parole à quatre femmes originaires d'Afghanistan, dont une journaliste, afin qu'elles s'expriment sur les conditions dans lesquelles elles ont été renvoyées de Suisse entre 2023 et 2024. Les témoignages de ces quatre femmes a été rendus possible grâce à la présence d'un traducteur sur place.

La Croatie : une terre inhospitalière

Lors de cette conférence de presse d'une durée d'une heure, les propos des militants et militantes de Droit de rester et des personnes témoins ont dénoncé les décisions de renvoi, la manière dont ils ont été effectués et surtout la Croatie en tant que terre d'accueil. Nassiba, une mère d'un fils de 18 mois, a relaté les événements qu'elle a vécu à la suite de son renvoi en mars dernier. Elle a évoqué, en pleurs, qu'à leur arrivée en Croatie, la police les a mis, elle et sa famille « trois à quatre heures durant, dans une pièce fermée et sombre, sans [leur] donner de nouvelles, de nourriture ou à boire ». Elle a également décrit les conditions précaires dans lesquelles sa famille a été accueillie qui l'ont donc poussé à reprendre le chemin du retour vers la Suisse. Fariah, également une mère originaire d'Afghanistan, a corroboré les propos de Nassiba en témoignant du « dédain » des policiers croates à l'aéroport lorsqu'ils l'ont laissé elle et sa famille « dans la nature » à la sortie du terminal. Mais surtout, à leurs yeux, c'est surtout l'absence de coopération et d'aide qui est flagrant. Quant à Fariah, après avoir été déposée « dans un terrain vague » par un chauffeur de taxi ; lorsqu'elle s'est rendue à la police pour le dénoncer elle s'est vu rétorquer : « vous n'avez qu'à aller ailleurs, allez en Allemagne ! ».

Lors de ces témoignages forts, ces quatre femmes ont appelé l'Etat Suisse « de bien vouloir les écouter ». Le but était de démontrer que les conditions d'accueil en Croatie n'étaient

pas propices, et que ce pays n'était pas prêt à recevoir tant de renvois de cas Dublin. Au point que Fariah a affirmé que « si les conditions le permettaient, je préférerais retourner en Afghanistan que rester en Croatie », alors que son mari est en prison ce qui l'a forcée à fuir. Ce commentaire a fait écho lors de cette conférence de presse car les trois autres témoins ont hoché de la tête, marquant un signe d'accord sur ces propos.

« La violence exercée n'a pas qu'un seul coupable »

Graziella de Coulon, membre du collectif Droit de rester, a qualifié que les lieux dans lesquels les personnes en procédure d'asile sont retenues s'apparentent « à des prisons ouvertes ». Elle a surenchéri en dénonçant « la force institutionnelle et systématique utilisée » affirmant que « la violence exercée n'a pas qu'un seul coupable, ce n'est pas seulement la personne qui l'exerce, mais aussi la personne qui en donne l'ordre. »

Lors de sa procédure de renvoi, Fariah a dénoncé son renvoi vers la Croatie le 4 avril dernier « lorsque cinq policiers ont neutralisé sa fille de 14 ans » alors qu'elle ne cessait de répéter qu'elle « n'avait rien fait ».

La journaliste Afghane renvoyée en Espagne a, quant à elle, dénoncé « la brutalité de la police suisse » qui lui ont passé les menottes ce qui lui a causé « des problèmes de dos » par la suite.

Timothée Adler, militant du collectif Droit de rester, a aussi souligné que « pendant des années, ces enfants grandiront en Suisse [avec] le souvenir de policiers qui débarquent dans leur chambre à 4 heures du matin ». Il a également souligné « l'inefficacité des décisions de renvoi », qui plus est dans le cas présent où les protagonistes sont retournées vers la Suisse pour finalement obtenir un permis N.

Alexis Akodjenou

Civiliste à la rédaction

Film sur la conférence de presse du 3 mai

<http://voixdexils.ch/wp-content/uploads/2024/06/Conference-de-presse.mp4>

Réalisé par Firat Kil, membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils